



- Il faut un état distinct pour chaque entreprise de pêche.
- S'il s'agit d'une société, voir au chapitre 2 du Guide d'impôt - Revenus de pêche de 1989 la façon de remplir l'Annexe des sociétés que vous trouverez au verso de la présente formule.

Nom		Numéro d'assurance sociale	
Adresse		Nom du bateau de pêche	
Code postal		N° de permis du bateau commercial de pêche	
Pour l'exercice du	jour	mois	19
	au	jour	mois
Cochez la case appropriée : Est-ce la première année d'exploitation de votre entreprise de pêche?		Oui	Non
Est-ce la dernière année d'exploitation de votre entreprise de pêche?		Oui	Non

**DÉPENSES**

Salaires	
Cotisations au Régime de pensions du Canada pour les employés	
Cotisations au Régime de rentes du Québec pour les employés	
Primes d'assurance-chômage	
Part d'équipage	
Assurances	
Intérêts	
Nourriture	
Essence et huile pour le bateau de pêche	
Engins de pêche	
Appâts, glace, sel	
Permis	
Perte sur filets et pièges (voyez ci-après)	
Petits outils	
Frais de véhicule à moteur	
Réparations - bateau de pêche	
- moteur	
- matériel électrique	
<b>Total partiel (réparations)</b>	
Moins : Recouvrements d'assurance	
Autres dépenses (précisez) :	
Déduction pour amortissement (selon le tableau annexé)	
Allocation sur compte de biens en immobilisation admissibles	
<b>Dépenses de pêche totales</b>	
(à soustraire du «Revenu de pêche brut»)	

**REVENUS**

Pêcheur à la part : Nom du bateau de pêche ou du capitaine	
Propriétaire du bateau de pêche	
Poisson de fond	
Hareng	
Saumon	
Homards	
Pétoncles	
Palourdes	
Thon	
Autres poissons (précisez) :	
Autres revenus	
Bascules	
Ferraille	
Transport de marchandises	
Phoques	
Autres (précisez) :	
Revenus secondaires	
Location du bateau de pêche	
Réduction sur le prix du combustible	
Remboursement de la taxe d'accise sur l'essence	
Subventions (précisez) :	
Gratifications (précisez) :	
Change étranger (si non inclus ci-dessus)	
Tout autre revenu (précisez) :	
<b>Revenu de pêche brut</b>	
(à inscrire à la page 1 de votre déclaration)	
Moins: Dépenses de pêche totales	
<b>Revenu net (perte nette) avant rajustements</b>	

**RAJUSTEMENTS DU REVENU D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE**

- Ajoutez :** a) salaire ou rémunération et intérêts sur le capital de la société versés à vous-même ou aux associés, s'ils ont été compris dans les dépenses
- b) dépenses non admissibles, si elles ont été comprises dans les dépenses
- c) partie personnelle ou non commerciale des dépenses incluses ci-dessus

Revenu net (perte nette) après rajustements (S'il s'agit d'une société, inscrivez votre part du revenu net à l'annexe des sociétés au verso de la présente formule. S'il s'agit d'une entreprise individuelle, remplissez le reste de la formule.)

**Soustrayez : Frais de bureau à domicile** (inscrivez le moins élevé des montants (Y) et (Z) ci-dessous)

<b>Additionnez :</b> Frais de bureau à domicile - reportés de 1988			
- engagés en 1989		Total	(Y)
<b>Soustrayez :</b> Revenu net après rajustements (en cas de perte nette, inscrivez zéro)			(Z)
<b>Frais de bureau à domicile qui peuvent être reportés à une année postérieure</b> (si le résultat est négatif, inscrivez zéro) *			

\* (Pour des précisions, voyez le chapitre 2 du Guide d'impôt - Revenus de pêche de 1989.)

**Revenu net (perte nette) de pêche** (inscrivez ce montant à la page 1 de votre déclaration.)

**PERTES SUR FILETS ET PIÈGES** (sauf si elles sont capitalisées).

Valeur des filets et pièges, de la ficelle, etc., en main à la fin de l'année dernière

<b>Plus :</b> Coût d'achat des filets et pièges		
Coût d'achat de la ficelle et d'autres matériaux de filets et pièges		
<b>Total provisoire</b>		
<b>Moins :</b> Valeur des filets et pièges, de la ficelle, etc., en main à la fin de l'année en cours		
Produit de vente et d'assurance de filets, pièges, ficelle, etc.		
<b>Pertes sur filets et pièges</b> (inscrivez ce montant ci-dessus, dans la colonne «Dépenses»)		

